ARRETE REGLEMENTANT A TITRE TEMPORAIRE LA CIRCULATION LORS DE TRAVAUX DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE CHEMIN DE MAPPAZ

Le Maire de Chênex,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 : livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande de l'entreprise SBTP, en date du 03.04.2025, afin de réaliser les travaux de branchement électrique Chemin de Mappaz.

Considérant qu'en raison du déroulement de ces travaux en agglomération, effectués par l'entreprise SBTP, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: Du 22.04.2025 au 21.05.2025 inclus, la circulation est réglementée en agglomération sur le Chemin de Mappaz pour permettre la réalisation des travaux de branchement.

ARTICLE 2: Les restrictions ou prescriptions sur les conditions de circulation et de stationnement qui peuvent être imposées au droit des chantiers courants sont les suivantes :

- Sens des points de Repères (PR) décroissants
- Circulation alternée manuellement
- Vitesse limitée à 30km/h

ARTICLE 3: La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services de la commune, par l'entreprise SBTP.

ARTICLE 4: Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté, qui sera affiché, sera transmis à :

- La police municipale pluricommunale du Vuache;
- L'entreprise SBTP

Fait à Chênex, 03.04.2025

P/O le Maire Le 1^{er} adjoint Léon DUVAL





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



803024278

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'operation Entreprise				
Nom : OVIGUE Prénom : Dylan				
Dénomination : SBTP Représenté par :				
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : avenue Arsène d'Arsonval				
Code postal 0 1 0 0 0 Localité BOURG EN BRESSE Pays : France				
Téléphone 0, 4, 7, 4, 4, 5, 2, 3, 4, 3, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : assistante.admi@sb-tp.fr				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : ENEDIS Prénom : DROUX				
Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : BOULEVARD GAMBETTA				
Code postal 7,3,0,0,0 Localité : CHAMBERY Pays : FRANCE				
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : sylvain-externe.droux@enedis.fr				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°				
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :				
Code postal 7,4,5,2,0 Localité CHENEX				
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Alimentation électrique Mr YILMAZ				
N° de chantier délivré par la Collectivité (0):				
Date prévue de début des travaux : 2,2,0,4,2,0,2,5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3,0				
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :3_0 Date de début de réglementation _2_1_20_42_0_2_5_ Restriction sur section courante Restriction sur bretelles				
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants				
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée				
Circulation alternée : Par feux tricolores				
Restriction de chaussée :				
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)				

⁽⁹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds	Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers poids lourds
Vitesse limitée à :3_0 km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :		
Autres prescriptions : La pose, le maintien ou le retrait de la sig	unalication enécifique au chantier sont	t offoctuée par
		t enectues par .
Le demandeur Une entrepris		
Dénomination :	Représenté par : .	
Adresse Numéro : Extension :	Nom de la voie :	
Code postalLocalité :	Pay	s:
Téléphone	ட்டட் Indiquez l'indicatif pour le pays é	etranger :
Courriel :		
Pièces jointes à la demande		
Afin de faciliter la compréhension et l'instru	uction du dossier, la demande d'arrêté e	st accompagnée d'un dossier comprenant :
Une notice détaillée avec notamment l'é	valuation de la gêne occasionnée au usa	agers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème	Plan des travaux 1/200 ou 1/500è	me . Schéma de signalisation .
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 00	O _{çune}	
J'atteste de l'exactitude des informations fou	ırnies 🗾	
Fait à : BOURG EN BRESSE		Le: 0 3 0 4 2 0 2 5
	m : Marie Qualité	
		Sogelink ²



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.98542991,46.10397193 5.9855962,46.10398122 5.98560425,46.10387894 5.98545405,46.10386034 5.98542991,46.10397193</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml: polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(46.103972 5.985430); (46.103981 5.985596); (46.103879 5.985604); (46.103860 5.985454); (46.103972 5.985430);



Le 03/04/2025

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- doc etude.pdf: https://dl.sogelink.fr/?pl_AY9uAM
- Document original signé : https://dl.sogelink.fr/?v4TfeY4f

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink



OSR: 42453434

Confirmation du besoin CLIENT:

- Alimentation maison neuve 12 kVA

NATURE DU BRANCHEMENT: MONO

-

ŀ

Puissance souhaitée : 12 KVA

LONGUEUR ET NATURE DU CABLE :

Liaison R: RAS 8m + 18m de 4x35Al

Dériv Indiv: Réduit

Typologie de branchement :

Aérien

Souterrain

X Aéro-souterrain

Type 1

X Type 2

Limite >30m

Analyse des risques :

-

١.

BESOINS SPECIFIQUES

Convention

ATMR ou AT

Remplacement / Création émergence

Elagage

tangente (Identification + ATST)

Extension de réseau (AIRC)

Si tangente proposée:

L(Réseau) = M

L(Tangente) = M

L(Emergence) = M

TERRASSEMENT:

Longueur totale: 15 M

Régime Voirie si impactée :

X Communale Départemental

Privé

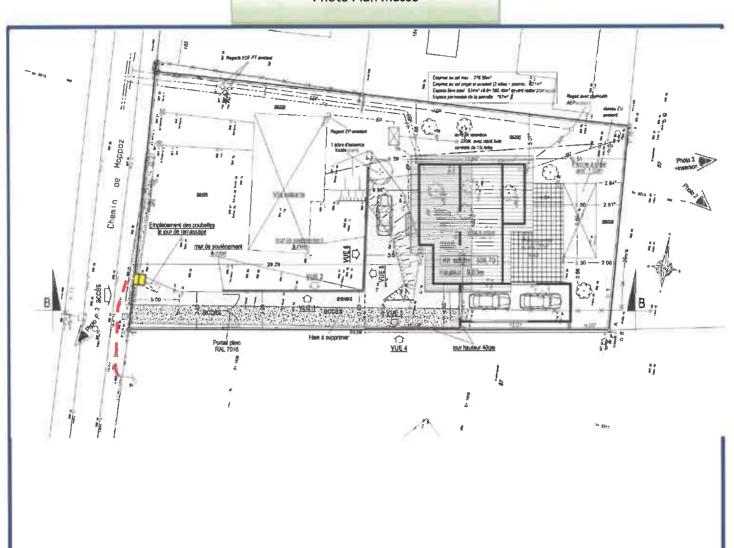
Coordonnées GPS:

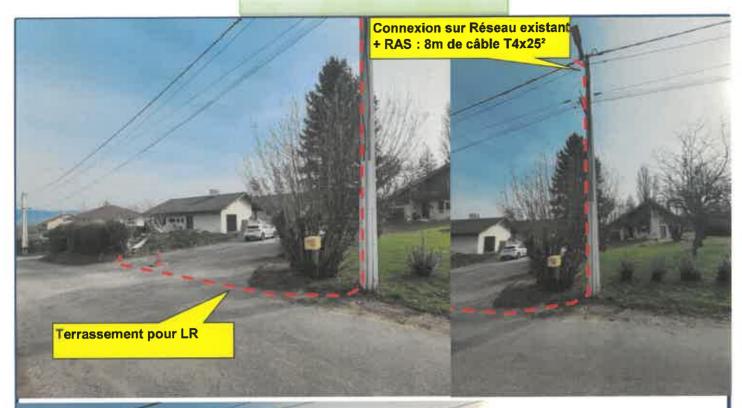
N: 46,10410

E: 5,98591

Situation du chantier (si fouille, symboliser son emprise)









Travaux Enedis:

- Confection RAS brcht
- Terrassement
- Pose d'un CIBE dos à dos en limite de propriété matérialisé par le client
- Faire liaison A en 4x35, racc sur T70
- Faire liaison B en 2x35
- Pose d'un comptage mono 12 KVA dans borne orientée privée

Travaux client:

- Respect de la C14-100 et C15-100
- Bornage + matérialiser emplacement borne
- La solution technique retenue nécessite la pose du compteur et du disjoncteur en limite de propriété. La liaison entre le coffret et le tableau électrique intérieur sera réalisée par vos soins (tranchée + gaine + câble)



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

cerfa N° 14023*01

803024280

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Paris	coller a service public a	maîtie d'oeuvre ou conducteur d'ope	eration entreprise 🗸		
Nom : OVIGUE		Prénom : Dylan			
Dénomination : SBTP	Représenté par :				
Adresse Numéro : 8 Extension :					
Code postal 0 1 0 0 0	Localité : BOURG EN BRESSF	Pays : France			
Téléphone 0 4 7 4 5 2 3 4 3 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : assistante.admi@sb-tp.fr					
Si le bénéficiaire est différent	du demandeur				
		Prénom : DROUX			
Adresse Numéro : 4 Extension :					
		Pays : FRANCE			
Téléphone	Indiquez l'i	ndicatif pour le pays étranger :	الــا		
Courriel: sylvain-externe.droux	@enedis.fr		····		
Localisation du site concerné	par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°					
		En agglomération 🗹			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +					
Adresse Numero: Extension. Nom de la voie : Session					
Code postal <u>7.4.5.2.0</u>	Localité : CHENEX				
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :					
Référence cadastrale : Section(s) :					
Nature et date des travaux					
Pose de compteur / branchement aux réseaux (1) N° de chantier délivré par la Collectivité :					
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations		
À l'alignement	oui 🔲 non 🔲	oui non	oui non		
En retrait de l'alignement	1	ıı mètres	ı <u>ılı</u> ı mètres		
Dépôt ou Stationnement	(2) Saillie ou Surplomb	(2) Aménagement d'accès (2)	Ouvrages divers (1)		
Station service Renouve	ellement Création C				
Autres -					
Date prévue de début d'application 2,2,0,4,2,0,2,5 Durée d'application (en jours calendaires):3,0,					
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.					

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

⁽⁰⁾ N° défivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement : Nature du dépôt ou Etalage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service Autres (à préciser) :			
Stillie ou surplomb ®			
Largeur: de la voie mètres de la saillie mètres			
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres			
Amenagement d'accès (i)			
Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres			
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :			
Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement Limiter mètres			
Ouvrages divers !!!			
Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle			
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :			
Eau potable			
Eaux usées Laux EDF Laux Laux (à préciser) Laux Laux Laux Laux Laux Laux Laux Laux			
Sous voirie Sous accotement ou trottoirs			
Tranchée longitudinale L1_5 mètres mètres			
Tranchée transversale mètres mètres			
Fonçage mètres mètres			
Aménagement de surface ou équipements :			
Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route			
Autres (à préciser)			
Pièces jointes à la demande			
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.			
1 - Pour toute demande			
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000eme 🗹 Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000eme 🔲 (3) Photos 🔲			
2 - Pièces complémentaires par nature de demande			
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème 1/50ème 1/50ème			
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème			
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème}			
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème			
J'atteste de l'exactitude des informations fournies			
Fait à : BOURG EN BRESSE Le : [0,3, 0,4, 2,0,2,5]			



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.98542991,46.10397193 5.9855962,46.10398122 5.98560425,46.10387894 5.98545405,46.10386034 5.98542991,46.10397193</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml: polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(46.103972 5.985430); (46.103981 5.985596); (46.103879 5.985604); (46.103860 5.985454); (46.103972 5.985430);



Le 03/04/2025

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- doc etude.pdf : https://dl.sogelink.fr/?tghEPgTn
- Document original signé: https://dl.sogelink.fr/?24NWlbk6

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

